

*La Maison-Dieu*, 135, 1978, 99-116.

Joseph GELINEAU

## LES PSAUMES A L'ÉPOQUE PATRISTIQUE

**E**N ce qui concerne l'usage des psaumes dans l'Eglise, on peut diviser assez clairement les premiers siècles en trois périodes :

1. L'Eglise des martyrs : 1<sup>er</sup>-3<sup>e</sup> siècles ;
2. Les 4<sup>e</sup>-5<sup>e</sup> siècles : de la paix constantinienne à l'époque de saint Benoît ;
3. Les 6<sup>e</sup>-8<sup>e</sup> siècles, disons symboliquement pour les liturgistes occidentaux : de Grégoire le Grand à Amalaire.

### I. AU TEMPS DE L'ÉGLISE DES MARTYRS

(1<sup>er</sup> - 3<sup>e</sup> s.)

L'image à retenir pour cette époque n'est pas le chant des psaumes par les communautés chrétiennes. On n'a aucun témoignage sûr de cette pratique avant le 3<sup>e</sup> siècle, où elle restera

---

\* Cette étude reprend une communication orale faite par l'auteur aux journées d'études tenues à l'abbaye de Tamié en novembre 1977, qui portaient sur la psalmodie actuelle dans les monastères. Parue dans le bulletin de la C.F.C. (Commission francophone cistercienne) *Liturgie* 24 (1978), pp. 3-22 et 45-47, elle est reproduite ici avec l'autorisation de la rédaction de cette revue.

encore sporadique. Il faut prendre garde que le mot grec *psalmos* signifie « chanson » ou chant accompagné. Pour savoir si un texte parle des psaumes bibliques, il faut que le contexte le précise. Ainsi reste-t-il douteux que Col. 3, 16 (Eph. 5, 19) désigne les psaumes. Il s'agit plus probablement d'hymnes chrétiennes que les premières générations ont créées et chantées en abondance.

Si la primitive Eglise n'a pas chanté les psaumes, ceux-ci l'imprègnent pourtant déjà de multiples manières. On peut en retenir quatre formes.

1. La *prédication* et l'*apologétique* recourent de préférence aux psaumes pour annoncer le mystère de Jésus Sauveur. On sait que le livre des Psaumes est le plus cité dans les écrits du Nouveau Testament. Cette prédilection continue chez Justin, Origène, Hippolyte. Le livre des Psaumes reste manifestement le plus connu et le plus aimé.

Balthasar FISCHER a bien montré « la dévotion aux psaumes dans l'Eglise des martyrs »<sup>1</sup>. Il souligne l'interprétation christologique : le « Seigneur » (*Kyrios*) des psaumes, c'est le Christ. Il signale en particulier la lecture « staurocentrique » du Psautier. La croix glorieuse est une clé de lecture des Psaumes 1, 2, 3 pour le Pseudo-Cyprien (Afrique, sous Dèce) : « *Comme un arbre planté près du cours des eaux* » ; « *Je suis constitué roi sur la montagne de Sion* » ; « *J'ai dormi, et je me suis éveillé* » ; on la retrouve dans les célèbres gloses des Psaumes 50 et 95 en Egypte : « *Tu m'aspergeras avec l'hysope par le sang du bois* » ; « *Le Seigneur a régné par le bois* ».

2. Il serait intéressant de scruter les *prières privées et spontanées* des premiers chrétiens<sup>2</sup>, comme I. HAUSHERR l'a fait pour les noms de Jésus<sup>2</sup>, afin d'y reconnaître l'imprégnation psalmique. Il suffit de parcourir les prières des martyrs pour s'en rendre compte. Théodote d'Ancyre commence ainsi sa prière :

1. « Le Christ dans les Psaumes », dans LMD 28 (1951), pp. 86-113 ; *Id.*, « Les psaumes, prière chrétienne. Témoignages du 2<sup>e</sup> siècle », dans CASSIEN-BOTTE (eds), *La prière des heures*, Paris: Cerf (coll. « Lex orandi », 35), 1963, pp. 85-99.

2. « Noms du Christ et voies d'oraison », dans OCA 157 (1960).

3. Par exemple dans A. HAMMAN, *Prières des premiers chrétiens*, Paris: Fayard, 1952.

Seigneur Jésus, tu as créé le ciel et la terre, tu ne délaisses pas ceux qui mettent en toi leur espérance.

3. Dans les assemblées (que l'on appellerait aujourd'hui liturgiques) les psaumes semblent avoir été utilisés surtout comme lecture. La *Didascalie syrienne* du 3<sup>e</sup> siècle dit, en parlant de la vigile pascale, qu'on la passe en « *lisant les prophètes, l'évangile et les psaumes* » (V, 19). Ils sont déjà un élément de la liturgie de la parole. Il est intéressant de noter qu'ils sont mentionnés à part parmi les groupes de lectures de l'A.T. ou du N.T.

4. Le *chant* des psaumes apparaît au tournant des 2<sup>e</sup>-3<sup>e</sup> s., avec un document apocryphe appelé les *Actes de Paul*<sup>4</sup>. D'autres témoignages apparaissent au cours du 3<sup>e</sup> siècle (*Tradition Apostolique* et *Homélie* sur les Psaumes d'HIPPOLYTE ; TERTULLIEN). On doit en retenir plusieurs observations. D'abord ce chant n'apparaît ni dans une liturgie de la parole comme telle, ni dans la célébration de l'eucharistie, mais au cours d'agapes fraternelles où le chant semble avoir été de tradition. Ensuite la forme utilisée est clairement responsoriale : un soliste récite les versets et l'assemblée y ajoute, y accroche quelque chose, en particulier l'*alléluia*. Cette pratique, attestée dans les milieux sémites et les usages juifs selon la Mishnah (2<sup>e</sup> s.) se trouve localisée dans les Eglises d'Égypte et d'Afrique du Nord. Notons enfin que certains cantiques bibliques comme Daniel 3 semblent avoir eu à la même époque, sous la même forme et dans les mêmes régions, une diffusion supérieure — et peut-être antérieure — à celle des psaumes.

---

4. W. SCHUBART-C. SCHMIDT, *Acta Pauli*, Hambourg 1936, p. 50 (trad. p. 151). Le passage fait allusion à une eucharistie suivie d'agapes accompagnées de chants : « *Chacun prit part au pain et ils se restaurèrent, selon la coutume du temps de jeûne, au chant des psaumes de David et de cantiques.* »

## II. AU TEMPS DE L'ESSOR DE LA LITURGIE ET DU MONACHISME (4<sup>e</sup> - 5<sup>e</sup> s.)

La paix constantinienne a permis un printemps de la liturgie chrétienne. On construit des églises au grand jour. De grandes assemblées s'y réunissent. Les rites se déploient et s'organisent. Eusèbe de Césarée s'en émerveille quand il parle des célébrations de dédicace des nouvelles églises :

« Oui, c'étaient vraiment de parfaites adorations des princes, des rites sacrés des prêtres et, dans l'église, des institutions dignes de Dieu, manifestées tantôt par psalmodies et l'audition des autres paroles que Dieu nous a transmises, tantôt par l'accomplissement de liturgies divines et mystiques... » (*Hist. Eccles.* 10, 2, 3).

Dans ces nouveaux ensembles cérémoniels, le chant des psaumes tient une place nouvelle et importante. Force est de le justifier. Ce qu'on va faire en disant bien haut que c'est ce que l'Eglise de Dieu a toujours pratiqué en tous temps et en tous lieux (ainsi tous les polémistes et apologistes de la cause : EUSÈBE de CÉSARÉE, BASILE de CAPPADOCE, AMBROISE de MILAN, jusqu'à NICÉTAS de RHÉMÉSIANA). Citons à nouveau Eusèbe commentant le début du Psaume 65 : « *Acclamez le Seigneur, terre entière ; psalmodiez à son nom !* »

« C'est ce que nous avons tous coutume d'accomplir en tous lieux. En effet, dans toutes les églises de Dieu établies parmi les gentils, s'est transmis l'ordre de chanter et psalmodier ces paroles (des psaumes), non seulement chez les grecs, mais encore chez les barbares... »

« Faites entendre la voix de sa louange ». Le retentissement de cette parole est admirable puisque dans toute la terre habitée, au milieu des veilles, dans les villages, dans les champs, dans toutes les églises de Dieu, les peuples du Christ recrutés en toutes nations, font monter dans un grand cri les hymnes et les psalmodies, non vers les dieux ancestraux, ni vers les démons adversaires de Dieu, mais vers le Dieu unique annoncé par les prophètes, en sorte que la voix de ceux qui psalmodient est entendue de ceux du dehors » (*Comment, in Ps. 65.* PG 23, 647).

Malgré les accents triomphants du panégyriste, il faudra un siècle pour que la psalmodie gagne l'ensemble du monde chrétien d'alors. Mais le chant des psaumes a déjà pris son essor et, par le chant, la prière des psaumes va trouver dans l'Eglise une place nouvelle. Essayons d'en voir l'esprit et les formes, d'abord dans les assemblées de fidèles ensuite chez les diverses espèces de moines.

### A. Dans les Assemblées

#### 1 - *Les homélies sur les psaumes*

Le développement de la psalmodie n'est pas venu d'abord d'un besoin de chanter ou de la recherche d'un répertoire. On ne manquait pas d'hymnes pour cela et, du moins dans les régions d'Asie et d'Afrique, il n'y avait pas besoin de pousser les fidèles à chanter. Mais il y a eu une volonté délibérée des pasteurs d'expliquer l'Écriture aux assemblées — où les catéchumènes sont nombreux — avec la conviction que les chants de l'Esprit valent mieux que ceux de poètes ecclésiastiques, que les « psaumes de David » doivent être préférés aux « psaumes idiotsques ».

Aussi voit-on les évêques, dont la tâche propre est la didascalie, se mettre à expliquer les psaumes, voire les 150 psaumes. Aux 4<sup>e</sup>-5<sup>e</sup> siècles, le livre des Psaumes est le plus commenté dans les homélies des Pères. Cela commence avec EUSÈBE de CÉSARÉE, THÉODORE D'HÉRACLÉE, ASTERIUS, APPOLINAIRE, DIDYME. Puis tous les grands noms nous laisseront leurs commentaires : HILAIRE, AMBROISE, BASILE, CHRYSOSTOME, AUGUSTIN. A travers cette catéchèse intensive, tantôt plus christologique, tantôt plus moralisante, tantôt plus allégorique, les fidèles se familiarisent avec les psaumes et, par eux, avec tout le langage de l'Écriture. Les psaumes n'auraient pas eu l'importance qu'ils acquièrent alors s'ils n'avaient été ainsi portés et soutenus par la prédication des évêques.

#### 2 - *Le chant des psaumes dans les synaxes*

A cette époque, on trouve trois lieux principaux de l'usage des psaumes dans les synaxes.

a) Le plus ancien est sans doute la *vigile*. D'abord la vigile pascale ; plus tard les vigiles pour l'anniversaire des martyrs au lieu de leur mort ou près de leur tombeau.

Flavien et Diodore à Antioche, Ambroise à Milan, Nicéas à Rhémésiana, se sont dépensés et même battus pour instaurer ces vigiles.

b) La *liturgie de la parole* de la synaxe dominicale s'organise peu à peu de telle sorte que les lectures scripturaires (en nombre variable selon les régions) sont entrecoupées de psaumes. Selon le canon 17 de Laodicée, il ne faut pas enchaîner les psaumes, mais alterner un psaume, une lecture. D'après le livre II des *Constitutions Apostoliques*, on chante un psaume après deux lectures (II, 57, 5). — Mentionnons en passant le psaume 33 plusieurs fois cité comme chant de communion dans l'eucharistie.

c) Dans les *offices quotidiens* du matin et du soir pour les fidèles de la communauté locale, ancêtres de Laudes et de Vêpres, comme prière de l'Eglise, on trouve un ou plusieurs psaumes. Selon Chrysostome, prêtre à Antioche, ou d'après les *Constitutions Apostoliques* (VIII, 35-38), on avait chaque matin le psaume 62 et chaque soir le psaume 140 (*Expos. in Ps 140, 1*).

La seule forme de psalmodie qui soit clairement attestée pour les cas ci-dessus évoqués est la *forme responsoriale*, ou son développement à deux chœurs dans l'antiphonie ancienne. Un lecteur ou psalmiste exécute les versets à l'ambon. Il est seul à chanter (Laodicée 15) et on doit l'écouter. L'assemblée lui répond par un refrain. Depuis l'alléluia du 3<sup>e</sup> siècle, ce répons s'est développé et diversifié. Le plus souvent il s'agit d'un verset (ou partie de verset) du psaume exécuté.

### 3 - *Le choix des psaumes et des refrains*

Dans son récit de voyage en Terre sainte, Ethérie s'émerveille plusieurs fois, en décrivant les offices auxquels elle a participé, de la manière dont les psaumes sont toujours très bien choisis et parfaitement adaptés au lieu et à la circonstance (*Peregr. 25, 5*). On peut le vérifier en se reportant à ce qu'on appelle le *Lectio-*

*nair arménien de Jérusalem*<sup>5</sup>. Ce document nous décrit la liturgie de la Ville sainte et autres lieux, à une époque de peu postérieure au voyage d'Éthérie, en indiquant pour chaque synaxe les lectures, les psaumes et le verset qui sert de refrain au psaume. On constate que, pour la célébration de chaque mystère du Christ, sont déjà en place les psaumes que les divers rites retiendront pour les fêtes liturgiques : Ps 109 et 97 pour la naissance du Seigneur ; Ps 2, 21, 68, 108 pour la passion ; Ps 117 pour Pâques ; Ps 22 pour l'eucharistie ; Ps 18 et 46 pour les Apôtres ; Ps 115 pour les martyrs, etc.

On peut dire qu'à cette époque, dans la liturgie de type cathédral ou paroissial destinée aux fidèles et catéchumènes, les psaumes que l'on utilise sont des psaumes choisis.

Non moins remarquable est le choix du verset ou stique qui sert de *refrain*. On peut en relever beaucoup, non seulement dans le Lectionnaire arménien, mais au fil des homélies sur les Psaumes de Chrysostome, Ambroise ou Augustin. Jean Chrysostome, commentant le psaume 41, souligne l'importance du refrain et sa valeur spirituelle dans l'acte psalmodique :

« Ne va pas croire que tu es entré ici uniquement pour débiter des paroles, mais bien plutôt pour que, lorsque tu réponds au psaume, tu comprennes que tu te lies par ce refrain. Quand tu dis : ' Comme la biche aspire aux sources d'eau, mon âme aspire à toi, ô Dieu ', tu fais un pacte avec Dieu. Tu as signé un reçu, sans papier ni encre ; tu as confessé avec ta voix que tu l'aimes plus que les autres, que tu ne préfères rien à lui et que tu brûles d'amour pour lui... N'entrons donc pas ici n'importe comment et ne répondons pas les refrains comme par manière d'acquit. Qu'ils nous soient comme des bâtons quand nous quitterons ce lieu. Chaque verset suffit à nous inculquer beaucoup de sagesse... Si tu es trop pauvre pour acheter des livres, si tu n'as pas le loisir de lire ceux que tu possèdes, retiens-moi bien seulement le refrain du psaume que tu as chanté ici, non pas une fois seulement, ni deux, ni trois, mais tant de fois... » (PG 55, 156-166).

Les Pères soulignent ainsi le double profit de la psalmodie : elle fait entendre la Parole inspirée par la bouche du psalmiste ; elle la fait méditer et « remâcher » par la répétition du refrain.

---

5. A. RENOUX, *Le Codex arménien Jérusalem* 121. *Patrologia orientalis* XXXVI, fasc. 2, n° 168.

La catéchèse intensive des Pères et l'usage continu des psaumes dans la liturgie a familiarisé les fidèles avec ces prières. Divers échos nous montrent qu'ils ont pénétré la vie chrétienne. Même si le tableau que Paula, installée à Bethléem, fait dans une lettre à Marcella est quelque peu idyllique, il vaut la peine d'être cité :

« Dans ce village du Christ, tout est champêtre et, hormis le chant des psaumes, c'est le silence. De quelque côté qu'on se tourne, le laboureur en conduisant sa charrue chante alléluia ; le moissonneur, tout en eau, recourt aux psaumes ; et le vigneron, en émondant sa vigne, chante quelque cantique de David. Tels sont les airs qu'on entend dans cette région, et, pour parler vulgairement, ce sont les chansons d'amour et les ritournelles des pâtres » (PL 22, 491).

## B. Chez les Moines

### 1. Les ascètes, ou moines locaux

Lorsqu'on parcourt les écrits qui nous informent sur la vie liturgique de l'Eglise aux 4<sup>e</sup>-5<sup>e</sup> s., on est étonné de l'importance qu'y occupe une catégorie spéciale de fidèles — surtout dans les villes — qui sont désignés des noms les plus variés selon les lieux et les langues : « Fils et filles du Pacte », « Frères et Sœurs », *Shaharê* (veilleurs), *spoudaioi* (zélés), *monazontes* (célibataires), vierges, naziréens, ascètes, *aputactitae*, etc. Parfois il s'agit de laïcs zélés et dévôts, comme certains étudiants de Constantinople. La plupart du temps, il s'agit de ces représentants du pré-monachisme qui, sans être ni solitaires ni cénobites, pratiquaient dans la communauté locale une vie évangélique en gardant le célibat (*monachos*), en s'adonnant à la pénitence et à la prière.

On n'est pas surpris de les voir aux offices. Ils en sont comme les piliers, spécialement pour le chant et la psalmodie, aux vigiles matinales, dominicales, festives et aux diverses synaxes. Ils



occupaient dans l'église une place spéciale, entre le peuple et le clergé, les hommes d'un côté, les femmes de l'autre. Ethérie en parle souvent. Ils sont présents à tous les offices. Sur eux reposent les vigiles quotidiennes (*Peregr.* 24, 1 ; 44, 2). Dans la foule mouvante des fidèles et des pèlerins, ils assurent la stabilité et la bonne marche de la psalmodie, comme fera plus tard le « chœur ». Ils sont l'image de l'Eglise en prière au sein de la communauté locale, avant l'époque où l'office deviendra la tâche des moines vivant à part ou des clercs députés à cette charge.

## 2. *Les solitaires*

La lecture des « Vies » des ermites célèbres nous apprend que la récitation des psaumes constitue la forme principale de leur prière solitaire. Antoine, le père des ermites, disait à ses disciples :

« Priez sans cesse ; psalmodiez avant et après votre sommeil ; reprenez de mémoire l'Écriture pour la méditer » (*Vita Anton.* 55).

Jérôme écrit d'Hilarion :

« Il savait toute l'Écriture par cœur et après qu'il avait fait oraison et chanté les psaumes, il la récitait tout haut, comme si Dieu eût été présent » (*Vita Hilar.* 3).

L'apprenti solitaire — comme le novice cénobite — doit commencer par apprendre le Psautier *par cœur*. Il doit, comme Alexandre l'Acémète, « d'abord et avant tout revêtir cette panoplie pneumatique qu'est le Psautier » (*Vita Alex.* 7).

La psalmodie ne sert pas aux ermites, comme le feront les cénobites, à composer des offices et des « heures ». Elle soutient la *prière continue* : « Quand j'étais jeune, disait Abba Isidore, et que je me tenais dans ma cellule, je n'avais pas un nombre arrêté de psaumes à dire dans le service de Dieu, mais je m'y employais la nuit et le jour » (*Vita Patrum* XI, 17). Plus tard, les solitaires reprocheront facilement aux cénobites d'avoir des « temps » pour la prière alors qu'un vrai moine doit prier sans cesse.

S'il n'y a pas de canon psalmodique, on signale pourtant l'usage de réciter chaque jour le psautier entier.

S'il n'y a ni synaxe ni liturgie proprement dite, s'il y a usage « privé » du psaume, il ne faudrait pourtant pas imaginer une pure lecture silencieuse, une méditation intérieure du texte. R. DRAGUET observe : « Dans les textes grecs et coptes, le mot *meletan* que son équivalent latin *meditari* incite à traduire sans plus par « méditer », signifie, le plus souvent, non pas « réfléchir sur », mais « réciter à haute voix ou à mi-voix »<sup>6</sup>. Palladios, arrivant au désert de Nitrie, entendit vers la 9<sup>e</sup> heure, monter de toutes les cellules la psalmodie des solitaires en sorte qu'il se crut au paradis (*Histoire lausiaque*, 7).

Dans son article « Les anciens moines cultivaient-ils la liturgie ? »<sup>7</sup>, Dom E. DEKKERS se demande si cette psalmodie était plus qu'un exercice ascétique ou que ce qu'a été plus tard la récitation du chapelet. Mais quand on voit comment cette psalmodie part de l'oraison silencieuse et y ramène, comment chaque psaume, dit debout, est souvent suivi d'une prosternation et d'une prière, comment les solitaires s'imprègnent peu à peu des formules qu'ils disent au point d'y trouver l'expression même de leur vie, il me semble plutôt qu'il faut parler de prière totale : corporelle, vocale, mentale et « cordiale » dans l'Esprit Saint. Il se pourrait qu'aucune autre manière de prier les psaumes n'offre autant de chance au psalmodiant de devenir totalement « psaume pour Dieu » que cette récitation individuelle « par cœur » et « du cœur ».

### 3. Les Cénobites

L'institution cénobitique va emprunter à la liturgie cathédrale la célébration d'offices constitués pour des « heures » et des « jours », où la psalmodie tient une place organique. Elle va retenir de l'usage des solitaires l'emploi des 150 psaumes comme « matériau » de prière. Ainsi, psaumes choisis et psalmodie courante vont se mélanger dans les offices. De même, on juxtaposera psalmodie responsoriale (ou antiphonique) et psalmodie directe récitée par un seul.

Lorsque commence ce qu'on pourrait appeler l'Office monastique, les usages sont aussi divers que les communautés cénobi-

6. R. DRAGUET, *Les Pères du désert*, Paris, 1942, p. XLI, n. 3.

7. Dans *La Maison-Dieu* 51 (1957), p. 35.

tiques. Sur ce point comme sur d'autres, en histoire de la liturgie, on ne va pas d'une unité primitive à une diversité complexe, mais plutôt de pratiques locales diverses vers une certaine normalisation. A l'époque qui nous occupe, on constate d'importantes différences dans le nombre des Heures quotidiennes, ainsi que dans la quantité, les formes et le rôle de la psalmodie. On peut cependant se donner une toile de fond à partir de quelques témoignages.

Comment psalmodiaient les pachômiens d'Égypte au 4<sup>e</sup> siècle ? Les « souvenirs » de Jean CASSIEN ne coïncident pas toujours avec ce que supposent les diverses « vies » de Pachôme. Mais ce qu'il rapporte au livre II de ses *Institutions* est suggestif. Il y a un office du matin et un office du soir composés chacun de douze psaumes. Chaque psaume est suivi d'un temps de prière silencieuse, d'une genuflexion et d'une collecte dite par un prêtre. Pour les onze premiers psaumes, un frère, debout, récite par cœur les versets à la suite. Tous l'écoutent, assis sur des sièges bas ou à terre. Au douzième psaume, tous répondent alléluia au psalmiste. Deux lectures s'ajoutent aux psaumes. Les psaumes tiennent donc une place primordiale dans cet office, mais d'une manière bien éloignée de la nôtre. Chaque psaume est séparé des autres. Il est écouté. Il introduit à la prière silencieuse. Seul le refrain alléluia apporte un élément choral.

En Palestine, d'une manière générale, il y a plus d'Heures de prière, plus de psaumes, plus de chant que dans l'exemple ci-dessus. Cassien décrit ainsi une vigile plénière hebdomadaire, dans la nuit du vendredi au samedi, en souvenir de la Passion du Christ :

« Après avoir chanté ensemble, debout, trois antiphones, ils s'assoient à terre ou sur des sièges bas et ils répondent à celui qui psalmodie durant trois psaumes ; des frères s'y succèdent à tour de rôle dans la fonction de soliste ; à quoi, toujours dans cette attitude de repos, ils ajoutent trois lectures (III, 8).

Dans le monastère de Mélanie la Jeune à Jérusalem, à défaut de connaître la « psalmodie diurne » de tierce, sexte, none et vêpres, Gérontius nous dit que « leur canon nocturne se composait de

trois *hypopsalmata*, de trois lectures, et, vers le lever du jour, de quinze antiphones »<sup>8</sup>.

Par ces exemples et d'autres semblables, on voit que la psalmodie des cénobites palestiniens se partageait entre deux formes principales : la psalmodie responsoriale (*hypopsalmes, hypakoi, etc.*) et la psalmodie antiphonique (*antiphones*). Plusieurs expressions suggèrent que le Psautier y est utilisé comme tel et découpé en sections, à quoi s'adjoignent divers cantiques bibliques (*odes*).

On aimerait connaître en quoi consistaient les refrains de la psalmodie responsoriale ou antiphonique dans l'office, comme le Lectionnaire arménien nous en donne des exemples pour les liturgies de la parole. Une liste nous a été conservée dans le *Canon des antiphones de la Grande Eglise de Dieu* (Constantinople)<sup>9</sup>. Dans ce document, qui répartit le psautier en sections de trois psaumes, chaque section a un refrain. Une section sur deux a pour refrain « *alléluia* ». Pour les autres, on utilise dix refrains très courts (sept à huit syllabes) qui sont des invocations psalmiques : « *Aie pitié de moi, Seigneur* » ; « *Sauve-nous, Seigneur* » ; « *Garde-moi, Seigneur* », etc. Les Cantiques bibliques ont aussi des refrains de louange : « *Gloire à toi, Dieu* » ; « *Béni es-tu, Seigneur* ». Il s'en dégage l'image d'une psalmodie très vivante où toute l'assemblée participe par le refrain, en un seul chœur uni ou en deux chœurs alternants, mais où la stichologie des versets, par un psalmiste ou deux psalmistes alternants, n'est pas encore encombrée de longs tropaires.

### III. A PARTIR DU 6<sup>e</sup> SIÈCLE

Le 6<sup>e</sup> siècle représente un tournant important pour l'histoire des formes de la liturgie dans leur ensemble, mais très spécialement pour la psalmodie.

8. RAMPOLLA DEL TINDARO, *Santa Melania Giugnioro*, Roma 1950, Vita 47.

9. Reproduit dans DACL I, 2301-2303 et complété par L. PETIT, *ibid.*, 2467-2468.

### 1. Un certain déclin

Après le grand élan qui a suivi la paix constantinienne, on observe une retombée. Celle-ci coïncide avec une époque désormais troublée par les invasions barbares en Occident, par les divisions politiques et religieuses en Orient. Une certaine unité culturelle favorisée par la paix romaine dans le bassin méditerranéen se trouve désormais compromise. La vie de l'Eglise se déplace. Les enfants baptisés remplacent les catéchumènes. Il n'y a plus à lutter contre le paganisme affaibli. L'Eglise se cléricalise.

On observe alors la disparition des homélies sur les psaumes. Cassiodore n'est plus qu'un compilateur. Le peuple est moins assidu aux liturgies. Sa participation diminue, spécialement dans les chants et dans la psalmodie responsoriale qui va sur son déclin.

On commence de fixer les usages liturgiques en rédigeant des *typica* et des *ordines*. La liturgie devient peu à peu la chose des clercs et des moines.

### 2. Le relais monastique

Au moment où le peuple n'est plus le principal acteur de la liturgie, les cénobites développent leur propre liturgie. Le prestige n'est plus, comme au temps d'Éthérie, dans les églises de Jérusalem, mais dans la Laure de Théodose le Cénobiarque dont Cyrille de Scytopolis décrit avec enthousiasme les liturgies (*Vita Theodosii*, 49).

En mettant l'*Opus Dei* au premier plan de l'institution monastique, saint Benoît marquera de manière décisive l'histoire de la liturgie occidentale.

### 3. Le développement des tropaires

Au moment où diminue la participation populaire à la psalmodie responsoriale, commence le développement des tropaires qui va modifier profondément les formes du chant liturgique.

Quand Auxence enseignait à ses visiteurs ses tropaires pour leur

apprendre à prier, il ne s'agissait alors (5<sup>e</sup> s.) que d'invocations ou de louanges très simples plus ou moins psalmiques (*Vita Auxentii*, 46. PG 114, 1415). Un siècle plus tard, dans la liturgie de Constantinople, chaque fête semble avoir déjà son tropaire propre : sorte de strophe en prose liée à une psalmodie<sup>10</sup>. Cette innovation eucharistique et chorale va se développer rapidement dans tous les éléments rituels occupés jusque-là par des psaumes. D'abord les tropaires s'articulent sur les premiers versets du psaume, puis sur des versets choisis. Ils finiront, comme dans le « canon des odes » des matines byzantines, par supplanter complètement la psalmodie.

L'Occident n'a pas été étranger au développement des tropaires, mais l'évolution s'est faite différemment. L'ancien refrain se développe en antienne. Mais celle-ci reste de préférence un texte biblique. D'autre part, elle ne supprime pas les versets du psaume, mais les encadre.

#### 4. Le développement des mélodies

Vers le 7<sup>e</sup> siècle, en Palestine, s'organise le système des huit « tons » qui permettent de changer chaque semaine, à partir de Pâques, la couleur du récitatif. Il s'agit toujours d'une récitation rythmo-mélodique relativement simple selon une technique qui consiste à adapter au texte une formule-modèle de cantillation. La grande époque des « mélodes » de Jérusalem (7<sup>e</sup> s.) est encore caractérisée par l'élément littéraire des tropaires plutôt que par leur musique.

Mais un tournant s'amorce. On voit se développer partout au 8<sup>e</sup> siècle, de la Mésopotamie à l'Espagne, des écoles de « chantres ». Le terrain est créé pour un nouveau développement du chant psalmique : celui des mélodies, dont notre « grégorien » romano-franc est le plus prestigieux. Désormais, quelques mots, un verset de psaume, suffisent pour un long moment de chant et de prière, assuré dans l'assemblée par quelques chantres seulement.

10. J. MATEOS, *Le typicon de la grande Eglise* (2 vol.), OCA 165-166, Roma 1962.

### 5. *La réaction des solitaires*

Les développements littéraires et musicaux intervenus dans les usages psalmodiques et dont les cébonites se faisaient les supports provoquèrent une vive réaction de certains solitaires dont la tradition nous a conservé des passages sous les noms des Abbés Pambo, Sylvain, Paul, etc.

« Un disciple de Pambo était allé à Alexandrie vendre le produit de son travail. Il avait assisté aux liturgies et admiré les chants. A son retour, il manifesta son désir d'en faire autant. L'ancien lui répond :

Malheur à nous, mon enfant ! Les temps sont proches où les moines abandonneront la nourriture solide, parole du Saint-Esprit, pour s'adonner à des "chants" et à des "tons". Quelle componction, quelles larmes peuvent naître de ces tropaires, lorsqu'on se tient dans l'église ou dans sa cellule et qu'on élève sa voix comme un bœuf ?... Les moines ne sont pas venus dans cette solitude pour se tenir devant Dieu en se rengorgeant, pour chanter des airs, rythmer des tons, agiter les mains et sauter d'un pied sur l'autre ; mais nous devons, dans la crainte de Dieu et dans le tremblement, dans les larmes et les gémissements, avec une voix pleine de révérence et prompte à la componction, contenue et humble, offrir nos prières à Dieu »<sup>11</sup>.

### 6. *Formes de la psalmodie et images de l'Office*

Le texte ci-dessus — qui, à notre avis, ne saurait guère être antérieur au 7<sup>e</sup> siècle — attire notre attention sur le changement profond qui s'est produit dans la célébration entre le 5<sup>e</sup> et le 8<sup>e</sup> siècle, en raison de l'évolution des formes de la psalmodie.

Pour nous en tenir à l'Office en Occident, il suffit de relire la Règle de saint Benoît à la lumière de ce que nous avons dit, pour saisir la distance intervenue entre les disciples de Benoît et nous, au moment même où nous célébrons une Heure de l'Office qui a sensiblement la même structure et les mêmes éléments.

---

11. EVERGETINOS, *Synagogé* II, 11, Venise 1783, p. 371.

Au temps de S. Benoît, la psalmodie chorale alternée à deux chœurs (dans laquelle on récite ensemble les versets du psaume) n'existait pas<sup>12</sup>.

Il faut prendre garde à ne pas lire la Règle de S. Benoît dans l'optique que manifestent les usages postérieurs, mais la lire dans son propre contexte culturel.

a) Dans la Règle, on peut détecter trois formes de psalmodie :

1. La psalmodie *in directum* (= *directaneus*) le psaume est « dit » tout droit, c'est-à-dire qu'il n'est coupé par aucun refrain, ni précédé ou suivi par aucune pièce (ce que nous appelons « antienne »). La Règle ne nous permet pas de trancher si ce « *in directum* » était le fait d'un soliste, ou bien si dans certains cas, il aurait existé un « *in directum* » collectif (par ex. Ps 3, 66). Généralement, lorsqu'on dit « *in directum* », il s'agit encore de l'usage pachômien : un soliste se lève et récite le psaume, d'un bout à l'autre. Et tous écoutent<sup>13</sup>.

2. La psalmodie *responsoriale* : elle est peu nommée, mais clairement sous-entendue, lorsque S. Benoît dit : « selon l'usage romain » ; à cette époque, l'office cathédral du matin et du soir faisait de la psalmodie responsoriale : un soliste, un psalmiste chante les versets, et périodiquement tous chantent un refrain bref, un air plus ou moins populaire, c'est-à-dire un « timbre » sur lequel on peut mettre une grande variété de textes.

3. La psalmodie *antiphonique* : il faut se garder de traduire « *antiphona* » par antienne, sous peine de se référer à une situation postérieure où le psaume est encadré par ce que nous appelons « antienne ».

12. L'origine de la psalmodie chorale alternée à deux chœurs reste à établir historiquement. Elle est acquise à Cluny. J. Mateos suggère le monastère du *Stoudios* d'après la catéchèse 99 de Théodore Studite. On pourrait aussi penser à Benoît d'Aniane.

13. On ne peut exclure que des psaumes directanés aient été, en certains cas, récités par toute la communauté — comme cela semble avoir été le cas à Césarée pour le psaume 50 d'après la lettre 207 de saint Basile. Mais dans le cas de la seule *Regula Benedicti*, il est difficile de l'affirmer.



« *Antiphona* » désigne une manière de chanter le psaume : à savoir avec un refrain à deux chœurs. Cette manière de faire allonge automatiquement le psaume, et c'est pourquoi on ne peut employer ce type de psalmodie que lorsqu'on a du temps, les jours de fête, quand la communauté est nombreuse.

Toutefois, ces refrains étaient très brefs, à la différence des antiennes qui nous sont parvenues souvent dans l'antiphonaire grégorien. C'étaient plutôt de petits refrains de sept ou huit syllabes, intercalés dans les versets du psaume, et que les deux chœurs se renvoient ; par exemple :

*soliste 1* : Louez Dieu depuis les cieux,

*chœur 1* : Alléluia.

*soliste 2* : Louez-le dans les hauteurs,

*chœur 2* : Alléluia.

Il s'agit en quelque sorte d'une mise en relief du parallélisme du psaume lui-même.

Il n'apparaît nulle part dans la Règle que l'on utilise alors le tropaire, c'est-à-dire une antienne séparée<sup>14</sup>.

b) « *In choro* » signifie : à l'intérieur de la disposition de ceux qui psalmodient. Même lorsqu'un soliste chante seul le psaume, que l'assemblée écoute et répond par un répons bref, c'est l'assemblée tout entière qui est dite chanter le psaume. Il faut donc comprendre de la même manière : *chorus psallentium*.

Si on veut discuter de la psychologie des psalmodiants selon la Règle, il ne faut pas oublier que le psaume, alors, était chanté intégralement par un soliste, et que la participation de l'assemblée se faisait soit responsorialement, soit antiphoniquement.

c) On ne trouve aucune trace certaine de la récitation collective des psaumes, avant Cluny.

Tous les versets de psaume étaient *dits* par un psalmiste :

— « *dicere* » se dit du récitatif, tout ce qui est lu ou récité ;

— « *cantare* » s'emploie lorsqu'il y a modulation.

14. Mais à cette époque apparaît déjà en Orient le développement de la psalmodie par les tropaires.

Donc, le psaume était « dit », presque sans modulation, et le répons, lui, était un petit air, placé après chaque verset et chanté par tous.

\*

Le texte même des psaumes continue de fournir, du moins en Occident, la part principale de la célébration de l'Office. Mais chaque groupe célébrant modifie la manière de se l'approprier selon les valeurs qu'il recherche en priorité dans la psalmodie, dans l'Office, dans la prière commune.

L'histoire nous montre en vérité la grande liberté avec laquelle l'Eglise s'est servie des psaumes. Ce n'est point là désinvolture pour la Parole de Dieu, mais ingéniosité vivante des assemblées animées par l'Esprit.

Lorsqu'une région fournit une nourriture de base, comme le blé ou le riz, la culture et l'art imaginent d'innombrables formes pour la rendre savoureuse et profitable, aux repas quotidiens et aux repas de fêtes, pour les enfants, les adultes et les vieillards : bouillie, galette, pain, gâteaux de toutes sortes. Pourquoi les fils de Lumière et les enfants de la maison de Dieu seraient-ils moins inventifs et avisés avec la nourriture du Livre de Vie ?

Joseph GELINEAU